



REFERENTIEL NATIONAL DE TITRE DE L'AGENT DE PROXIMITE EN PRODUCTION ET EN SANTE ANIMALE MPANAMPY IFOTONY AMIN'NY FAMOKARANA SY FAHASALAMAN'NY BIBY



DSV Madagascar

ENIFAR

Janvier 2022



LISTE DES ABRÉVIATIONS	1
I. REFERENTIEL D'ACTIVITES (RA).....	5
II.1. LES APPSA	5
I.1.1 Organismes de rattachement	5
I.1.2 Degré d'autonomie	5
I.1.3 Délimitation de la Fonction :	5
I.1.4 Conditions de travail.....	5
I.1.4.1 Période d'intervention :	5
I.1.4.2 Zone d'intervention :	5
I.1.4.3 Motivation :	5
I.1.4.4 Equipements, matériels utilisés :	5
I.1.5 Risques et accidents au travail :	6
I.1.6 Conditions et profil de recrutement de l'APPSA	6
I.1.7 Evolution du parcours de l'APPSA.....	6
II.2. LISTE DES ACTIVITES OU LA	6
- L'APPSA facilite la réalisation de la campagne de vaccination dans sa zone d'intervention	6
- L'APPSA réalise les déparasitages	6
- L'APPSA effectue une castration	7
- L'APPSA réalise les soins de première intention.....	7
- L'APPSA contribue à la surveillance des maladies animales	7
- L'APPSA contribue à la lutte contre les maladies animales	7
II.3. SITUATION DE TRAVAIL CLE	7
II.4. FICHE DE DESCRIPTION DE COMPETENCES (FDC).....	9
II. REFERENTIEL DE CERTIFICATION (RC).....	13
II.1. LISTE DES CAPACITES A ATTESTER	13
II.2. MISE EN RELATION DES CHAMPS DE COMPETENCES, STC, FINALITES AVEC LES CAPACITES A EVALUER ...	14
II.3. MODALITES DES EVALUATIONS.....	15
II.4. DELIVRANCE D'UNE ATTESTATION DE FIN DE FORMATION (FANAMARINANA FAHAVITAM-PIOFANANA) ..	20
III. REFERENTIEL DE FORMATION	22
III.1. DEFINITION DU REFERENTIEL DE FORMATION	22
III.2. PRESENTATION GENERALE ET ARCHITECTURE GENERALE DE LA FORMATION	22
III.3. TABLEAU DES MODULES DE FORMATION.....	22
III.3.1- LES MODULES GENERAUX	22
III.3.2- LES MODULES PROFESSIONNELS	23
III.4. RELATIONS ENTRE MODULES ET CAPACITES ATTENDUES	23
III.5. PRESENTATION DES FICHES DE FORMATIONS	23
LOGIGRAMME DES MODULES	35

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACSA	: Agent Communautaire de Santé Animale
ACVE	: Agent Communautaire Villageois d'Elevage
AE	: Auxiliaire d'Elevage
APC	: Approche Par les Compétences
APPSA	: Agent de Proximité en Production et en Santé Animale
ASAP	: Agent en Santé Animale de Proximité
AV	: Agent Vaccinateur
CCF	: Contrôle en Cours de Formation
CG	: Capacité Générale
CP	: Capacité Professionnelle
CT	: Cours Théorique
DSV	: Direction des Services Vétérinaires
EPI	: Equipements de Protection Individuelle
FDC	: Fiches de Description de Compétences
LA	: Liste des activités
MG	: Module Général
MIFFB	: Mpanampy Ifotony amin'ny Famokarana sy Fahasalaman'ny Biby
MP	: Module Professionnel
OIE	: Organisation Mondiale de la Santé Animale
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PPV	: Para Professionnel Vétérinaire
PVS	: Outil de l'OIE pour l'évaluation de la Performance des Services Vétérinaires
RA	: Référentiel d'Activités
RC	: Référentiel de Certification
RF	: Référentiel de Formation
STC	: Situations de Travail Clé
TIC	: Technologie de l'Information et de la Communication
TP	: Travaux Pratiques
VS	: Vétérinaire Sanitaire

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au milieu des années 1990, les Services Vétérinaires ont mandaté certains actes jugés importants pour la population à des vétérinaires privés. Ces actes concernent essentiellement le contrôle et l'inspection sanitaire liée à la santé publique vétérinaire, la prophylaxie collective, la surveillance sanitaire, la police sanitaire. Pour accomplir ces actes un Vétérinaire Sanitaire doit travailler avec des Para Professionnel Vétérinaire (PPV) en fonction de l'importance du nombre de cheptel et d'infrastructure d'abattage dans sa zone d'intervention. Malgré tout, un manque d'intervenants à proximité des éleveurs a été ressenti. Un manque qui a engendré la formation d'une multitude d'auxiliaires vétérinaires par des diverses structures. En conséquence, un grand nombre d'intervenants en santé animale non vétérinaires existaient à Madagascar. Il en ressort que cette multiplicité des agents de terrain (du niveau technicien à l'autodidacte) et le manque d'encadrement de certains d'entre eux par des vétérinaires rendent très compliqué le contrôle de la qualité des actes pratiqués. Ainsi, il est difficile de contrôler les actions de personnes souvent tolérées, dont le cadre de travail n'est toutefois pas défini sur le plan légal. Certains d'entre eux travaillent avec un vétérinaire mandataire, d'autres sans aucune supervision.

De nombreuses discussions, entre les précédentes équipes du ministère de l'Elevage, la DSV et l'AVSF, mais aussi avec d'autres acteurs du domaine de la santé animale, en particulier l'ONDVM, ont déjà été menées sur ce sujet depuis près de 4 ans, via des réunions bipartites ou des ateliers de réflexion pour inscrire la régularisation des intervenants de la santé animale dans les priorités du Ministère. Ces échanges ont permis de souligner la nécessité de mettre en place un dispositif reconnu légalement et porté par le Ministère et l'ONDVM pour harmoniser le dispositif de suivi et d'accompagnement des auxiliaires d'élevage afin d'en améliorer leur encadrement sur le terrain. Le financement accordé par l'UE à AVSF dans le cadre du projet ASARA, a offert l'opportunité au ministère en charge de l'élevage de mettre en place une stratégie nationale d'amélioration du dispositif de santé animale et notamment des agents placés auprès des éleveurs pour assurer la gestion de la santé des animaux.

Ainsi, un référentiel National de Titre du APPSA a été élaboré et validé en octobre 2018. Sa mise en œuvre s'est concrétisée par des formations des formateurs (FDF) réalisées partiellement pour les vétérinaires sanitaires de certaines Régions dont Atsinanana, Amoron'i Mania, Matsiatra Ambony, Analanjifofo, Sofia, SAVA, Ihorombe, Atsimo Atsinanana, Atsimo Andrefana, Anosy, Androy. Des imperfections ont été constatées lors de ces FDF. Elles ont conduit à la nécessité de mise à jour du référentiel.

Le présent document est le fruit de l'actualisation du référentiel susmentionné. Son objectif est l'harmonisation et l'amélioration du réseau de professionnels œuvrant pour la santé et la production animales dans l'ensemble du territoire de Madagascar.

Le Référentiel National de Titre

Le référentiel national de titre est composé de trois parties :

1. Référentiel d'Activités (RA) qui présente la description des compétences nécessaires à l'exercice des activités ;
2. Référentiel de Certification (RC) qui énumère les capacités attestées en fin de formation et décrit les modalités d'évaluation ;
3. Référentiel de Formation (RF) qui présente les objectifs, les modules et l'organisation de la formation.

Des guides d'accompagnement à l'intention des formateurs complètent ce référentiel :

- Guide pédagogique : propositions de contenu, recommandations pédagogiques,
- Guide des matériels et équipements,

REFERENTIEL D'ACTIVITES (RA)

I. REFERENTIEL D'ACTIVITES (RA)

II.1. Les APPSA

Dans le cadre de ce référentiel l'appellation retenue pour dénommer les Agents de Santé Animale de Proximité est dorénavant **Agent de Proximité en Production et en Santé Animale (APPSA) ou Mpanampy Ifotony amin'ny Famokarana sy Fahasalaman'ny Biby (MIFFB)**. Cette dénomination remplace toutes les anciennes appellations : Auxiliaire d'Elevage (AE), Agent Vaccinateur (AV), Agent Communautaire de Santé Animale (ACSA), Agent Communautaire Villageois d'Elevage (ACVE) et autres.

I.1.1 Organismes de rattachement

L'APPSA travaille pour le compte et sous responsabilité du Vétérinaire Sanitaire. Il collabore avec le PPV.

I.1.2 Degré d'autonomie

L' APPSA agit sous la supervision du VS pour exécuter les soins d'urgence, les soins de première intention et la campagne de sensibilisation. Par contre, il prend l'initiative pour réaliser des actes de sensibilisation et pour déclarer des cas cliniques auprès des VS.

I.1.3 Délimitation de la Fonction :

L' APPSA a pour mission de :

- Sensibiliser les éleveurs sur la santé et la production animale ;
- Assister le vétérinaire sanitaire dans la mise en œuvre des services de proximité de première intention ;
- Remonter les informations de base en santé et production animale afin de permettre au vétérinaire sanitaire d'organiser ses activités.

I.1.4 Conditions de travail

I.1.4.1 Période d'intervention :

L'intervention de l'APPSA est fonction des besoins et de la nécessité : besoins des éleveurs, programme préétabli par le VS, urgence. Il peut être amené à travailler la nuit et les jours fériés.

I.1.4.2 Zone d'intervention :

L' APPSA intervient dans un ou plusieurs Fokontany selon l'organisation du VS.

I.1.4.3 Motivation :

L'APPSA est rémunéré directement par ses actes selon une marge bénéficiaire issue des produits utilisés. Une marge qui normalement devrait être fixée avec le VS de tutelle. L'APPSA doit obligatoirement s'approvisionner auprès du VS.

I.1.4.4 Equipements, matériels utilisés :

Dans l'exercice de ses activités, l' APPSA devrait être équipé de :

- Malette à pharmacie : seringue plexi, pinces hémostatiques, pince à mouchette, porte lame bistouri, aiguilles
- Pulvérisateur
- Pince de burdizzo

- Sac à dos
- Téléphone
- Bicyclette
- Thermomètre
- EPI (masque, botte, combinaison)
- Ruban zoométrique
- Lance bolus
- Glacière
- Accumulateur de froid
- Support visuel pour sensibilisation

Leur utilisation est soumise à l'appréciation du VS.

I.1.5 Risques et accidents au travail :

L'APPSA est exposé aux risques de certaines maladies notamment les zoonoses et d'accidents de travail.

I.1.6 Conditions et profil de recrutement de l'APPSA

- Avoir un niveau scolaire de base (arithmétique, écriture, lecture)
- Résider dans sa zone d'intervention ;
- Maîtriser le dialecte local
- Être paysan, un éleveur serait un atout
- Avoir une bonne réputation et relation sociale surtout dans sa zone d'intervention ;
- Être conscient des conditions de réalisation de ses activités
- Homme ou femme âgé de 18 ans et plus
- Être en bonne santé physique et morale.

I.1.7 Evolution du parcours de l'APPSA

Un APPSA peut s'évoluer et devenir un PPV s'il poursuit les formations requises.

II.2. Liste des Activités ou LA

La **LA** ou liste des activités présente l'ensemble des activités recensées et exercées par un titulaire de poste. Il s'agit d'une liste quasiment exhaustive, à l'exception de quelques activités rarement rencontrées.

Dans ce référentiel, la LA décrit et correspond plutôt au cumul de toutes les activités qu'exercent les APPSA, subséquentement :

- **L'APPSA facilite la réalisation de la campagne de vaccination dans sa zone d'intervention**
 - Sensibiliser les éleveurs sur la vaccination
 - Collecter des informations sur l'état zoonitaire
 - Participer à l'organisation des vaccinations
 - Pratiquer la vaccination de toute espèce
 - Entretien des équipements et matériels médicaux
 - Participer à la programmation des prochaines interventions
 - Remplir les fiches de suivi
 - Participer au recensement des éleveurs et des animaux
- **L'APPSA réalise les déparasitages**
 - Sensibiliser les éleveurs sur le déparasitage

- Déterminer l'âge, le poids et de l'état physiologique de l'animal
 - Identifier les signes évocateurs de parasitismes
 - Transmettre les informations collectées au VS
 - Appliquer les mesures correctives
 - Réaliser les déparasitages suivant les prescriptions du VS
 - Remplir les fiches de suivi
- **L'APPSA effectue une castration**
 - Déterminer le moment opportun à la castration
 - Préparer les matériels
 - Réaliser la castration de toute espèce
 - Réaliser le suivi post intervention
 - Remplir les fiches de suivi
- **L'APPSA réalise les soins de première intention**
 - Identifier les symptômes
 - Transmettre des informations collectées au VS, afin de recevoir les mesures à prendre
 - Intervenir suivant les directives du VS
 - Remplir des fiches de suivi
- **L'APPSA contribue à la surveillance des maladies animales**
 - Sensibiliser les éleveurs sur la déclaration des cas
 - Détecter les cas de maladie ou des foyers
 - Vérifier les cas sur sites
 - Collecter des informations zosanitaires et épidémiologiques
 - Transmettre aux VS les informations collectées des résultats de ses interventions
 - Intervenir suivant les directives du VS
 - Rendre compte aux VS de ses activités
 - Remplir les fiches de suivi
- **L'APPSA contribue à la lutte contre les maladies animales**
 - Participer aux activités de riposte aux maladies suivant les directives de VS et service régional en charge de l'élevage
 - Sensibiliser les éleveurs à l'application des mesures sanitaires à prendre en cas de maladies contagieuses
 - Sensibiliser les éleveurs au respect des mesures de biosécurité
- **L'APPSA contribue à l'amélioration de la production animale**
 - Sensibiliser et conseiller les éleveurs sur les notions de base de conduite d'élevage, en matière d'alimentation, de bâtiment et de reproduction
 - Rapporter la situation zootechnique aux VS
 - Remplir la fiche de suivi

II.3. Situation de Travail Clé

Les Situations de Travail Clé (STC) sont repérées à partir des investigations sur terrain. Elles se manifestent par des situations significatives qui, si elles sont maîtrisées par le titulaire du poste, suffisent à apprécier l'ensemble des compétences à mobiliser dans le travail.

Elles sont regroupées par champ de compétences. Chaque champ de compétences est organisé autour d'une même finalité qui constitue un indicateur du niveau de maîtrise des activités.

Les STC font l'objet d'une description détaillée (contextualisation des activités et ressources à mobiliser) dans un recueil de fiches de compétences.

L'ensemble constitue une référence pour la détermination des capacités du référentiel de certification et la construction des évaluations.

Champs de compétences	STC	Finalités
Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les éleveurs sur la vaccination, le déparasitage, la déclaration des cas et la mesure de biosécurité - Collecter les informations sur l'état physiologique, zoosanitaire et épidémiologiques - Transmettre les informations aux éleveurs - Remonter les informations au VS pour recevoir les mesures à prendre 	Faciliter un flux d'informations fiables afin de garantir la prise de décision à temps
Assistance technique en santé animale	<ul style="list-style-type: none"> - Manipuler les équipements et matériels médicaux - Procéder à la castration de toute espèce - Effectuer le suivi post intervention - Identifier les signes évocateurs de parasitisme et des maladies animales - Intervenir suivant les directives du VS - Vérifier sur site les cas de suspicion - Pratiquer la vaccination de toute espèce 	Assurer l'accès des éleveurs aux interventions de proximité en santé animale

II.4. Fiche De Description De Compétences (FDC)

Les fiches de description de compétences précisent les savoirs, savoir-faire et comportements professionnels mobilisés par le titulaire du poste.

Champ de compétence 1 : COMMUNICATION	
STC	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les éleveurs sur la vaccination, le déparasitage, la déclaration des cas et la mesure de biosécurité - Collecter les informations sur l'état physiologique, zoosanitaire et épidémiologique - Transmettre les informations aux éleveurs et au VS pour recevoir les conduites à tenir
Finalité :	
Faciliter un flux d'informations fiables afin de garantir la prise de décision à temps.	
Responsabilité / autonomie :	
<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la fiabilité des informations à passer - S'approprier des informations à passer - Transmettre les informations - Convaincre les cibles 	
Travailler seul ou en équipe sous la supervision du VS.	
Environnement de travail :	
Le travail peut se réaliser à l'intérieur, à l'extérieur et/ou à distance.	
Indicateurs de réussite :	
<ul style="list-style-type: none"> - Clarté et pertinence des informations à passer - Respect du temps - Adéquation informations-outils - Pertinence de réponses - Comportement adapté à la situation - Attitude adéquate à la situation - Langage approprié - Fiche de suivi et de compte rendu remplis convenablement 	
Savoir – faire	Savoir de référence
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les cibles - Formuler les messages à passer - Organiser une réunion - Argumenter les idées - Synthétiser les échanges - Utiliser le TIC - Convaincre les cibles ; - Tisser les relations avec les cibles ou personnes concernées - Gérer les conflits - Gérer le temps - Transmettre les informations - Animer une réunion - Compléter les fiches de suivi et de compte rendu 	<ul style="list-style-type: none"> - Technique de formulation de messages - Techniques de communication - Technique d'organisation - Technique d'animation d'un groupe - TIC - Gestion des conflits - Langue de communication - Méthode de remplissage des fiches - Technique de collecte d'informations

Savoir-faire consolidé par l'expérience	Comportements professionnels
<ul style="list-style-type: none"> - Gérer un groupe - Gérer une séance d'échange - Synthétiser les échanges - Connaître les acteurs et la zone d'intervention - Anticiper des réponses aux questions 	<ul style="list-style-type: none"> - Etre ponctuel - Etre vigilant - Etre attentif - Avoir une maîtrise de soi - Etre curieux - Etre honnête, sociable - Avoir de l'empathie - Etre expressif - Etre créatif

Champ de compétence 2 : Assistance technique en santé animale

STC	<ul style="list-style-type: none"> - Manipuler les équipements et matériels médicaux - Procéder à la castration de toute espèce - Effectuer le suivi post intervention - Identifier les signes évocateurs de parasitisme et des maladies animales - Intervenir suivant les directives du VS - Vérifier sur site les cas de suspicion - Pratiquer la vaccination de toute espèce
------------	--

Finalité :

Assurer l'accès des éleveurs aux interventions de proximité en santé animale.

Responsabilités / autonomie :

- Garantir la propreté des équipements et matériels médicaux
- Réussir la castration fermée
- Exécuter les directives de VS
- Observer les cas

Travailler seul ou en équipe sous la supervision du VS.

Environnement de travail :

Le travail peut se réaliser en plein air, à la ferme, dans un parc.

Indicateurs de réussite :

- Manipulation correcte des équipements et matériels médicaux
- Identification exacte des signes anormaux
- Application correcte des directives émises par le VS
- Vitesse d'exécution
- Castration réussie

Savoir – faire	Savoir de référence
<ul style="list-style-type: none"> - Différencier les différents signes anormaux - Manipuler les équipements et matériels médicaux ; - Choisir le moment opportun pour la réalisation de castration - Procéder à la castration - Estimer l'âge de l'animal - Estimer le poids de l'animal - Appliquer les modes d'utilisation des produits 	<ul style="list-style-type: none"> - Anatomie de l'appareil reproducteur des animaux de rente - Pathologie - Zootechnie - Technique de castration - Techniques de contention - Technique d'isolement - Site d'injection - Mode d'administration - Posologie

<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les soins de première intention suivant les instructions du VS - Appliquer les techniques de contention - Désinfecter et aseptiser les matériels / équipements - Isoler les animaux malades 	
Savoir-faire consolidé par l'expérience	Comportements professionnels
<ul style="list-style-type: none"> - Gérer une situation d'urgence ; - Isoler les animaux malades ; - Procéder à la castration 	<ul style="list-style-type: none"> - Etre ponctuel - Etre vigilant ; - Etre attentif, observateur et organisé ; - Avoir une assurance en soi ; - Savoir gérer le stress

REFERENTIEL DE CERTIFICATION (RC)

II. REFERENTIEL DE CERTIFICATION (RC)

Le référentiel de certification est la deuxième partie du référentiel de titre de l'APPSA. Il :

- Présente l'ensemble des capacités attestées par la délivrance de l'attestation ;
- Décrit les modalités d'évaluation pour l'obtention de l'attestation ;
- Établit une relation contractuelle entre le certificateur, le bénéficiaire de l'attestation et le monde professionnel.

Il découle du Référentiel d'Activités et permet la construction du référentiel de formation.

Il est constitué de deux parties :

- Liste des capacités à attester ;
- Modalités d'évaluation.

II.1. Liste des capacités à attester

CAPACITES GENERALES	
CG 1	Communiquer dans des différentes situations professionnelles
CG 11	S'exprimer oralement et par écrit dans les situations professionnelles
CG 12	Argumenter dans le cadre d'une sensibilisation
CAPACITES PROFESSIONNELLES	
CP 1	Effectuer les premiers soins
CP 11	Identifier les signes évocateurs de parasitismes, des maladies animales et ses environnements
CP 12	Assurer la contention des animaux
CP 13	Effectuer les soins d'urgence et de premières intentions
CP 14	Assurer les suivis post traitement
CP 2	Réaliser la castration
CP 21	Déterminer les conditions favorables
CP 22	Utiliser la pince de burdizzo ou les petits matériels chirurgicaux
CP 3	Pratiquer la vaccination
CP 31	Déterminer les sites d'injection
CP 32	Déterminer les modes d'emploi et d'administration des vaccins
CP 33	Administrer le vaccin
CP 34	Appliquer les techniques de conservation

II.2. Mise en relation des champs de compétences, STC, finalités avec les capacités à évaluer

Champs de compétences	STC	Capacités
Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les éleveurs sur la vaccination, le déparasitage, et la déclaration des cas - Collecter les informations sur l'état physiologique, zosanitaire et épidémiologiques - Transmettre les informations aux éleveurs et au VS pour recevoir les conduites à tenir 	<ul style="list-style-type: none"> - CG 1 Communiquer dans différentes situations professionnelles - CG 11 S'exprimer oralement et par écrit dans les situations professionnelles - CG 12 Argumenter dans le cadre d'une sensibilisation
Assistance technique en santé animale	<ul style="list-style-type: none"> - Manipuler les équipements et matériels médicaux - Procéder à la castration de toute espèce - Effectuer le suivi post intervention - Identifier les signes évocateurs de parasitisme et des maladies animales - Intervenir suivant les directives du VS - Vérifier sur site les cas - Pratiquer la vaccination de toute espèce 	<ul style="list-style-type: none"> - CP 1 Effectuer les premiers soins - CP 11 Identifier les signes évocateurs de parasitisme et des maladies animales - CP 12 Assurer la contention des animaux - CP 13 Effectuer les soins d'urgence et de premières intentions - CP 14 Assurer les suivis post traitement - CP 2 Réaliser la castration fermée - CP 21 Déterminer les conditions favorables - CP 22 Utiliser la pince de burdizzo et les petits matériels chirurgicaux - CP 3 Pratiquer la vaccination - CP 31 Déterminer les sites d'injection - CP 32 Déterminer les modes d'emploi et d'administration des vaccins - CP 33 Administrer le vaccin - CP 34 Appliquer les techniques de conservation

Tableau des épreuves

CAPACITES GENERALES				
CAPACITES		Nature des épreuves		Modules
		CCF	EF	
CG 1 Communiquer dans différentes situations professionnelles				
CG 11	S'exprimer oralement et par écrit dans les situations professionnelles	Écrit et oral		MG 01
CG 12	Argumenter dans le cadre d'une sensibilisation			

CAPACITES PROFESSIONNELLES				
CAPACITES		Nature des épreuves		Modules
		CCF	EF	
CP 1 Effectuer les premiers soins				
CP 11	Identifier les signes évocateurs de parasitisme et des maladies animales	Oral		MG 01, MG 02, MP 03
CP 12	Assurer la contention des animaux	Pratique, oral		
CP 13	Effectuer les soins d'urgence et de premières intentions			
CP 14	Assurer les suivis post traitement			
CP 2 Réaliser la castration				
CP 21	Déterminer les conditions favorables	Pratique, oral		MG 01, MG 02, MP 01, MP 02
CP 22	Utiliser la pince de burdizzo et les petits matériels chirurgicaux			
CP 3 Pratiquer la vaccination				
CP 31	Déterminer les sites d'injection	Pratique, oral		
CP 32	Déterminer les modes d'emploi et d'administration des vaccins			
CP 33	Administer le vaccin			
CP 34	Appliquer les techniques de conservation			

II.3. Modalités des évaluations

Les évaluations des capacités pour l'obtention de l'attestation de fin de formation de l'APPSA se réalisent pendant la formation à travers quatre (04) épreuves organisées dans la zone d'intervention du VS.

Les contrôles en cours de formation seront préparés par les formateurs conformément aux modalités et grilles d'évaluation ci-dessous.

Épreuve 01 : Expression orale et écrite dans des situations professionnelles

✓ **Objectifs et nature**

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités des apprenants à communiquer dans les diverses situations auxquelles sont confrontés les APPSA.

Il s'agit d'une épreuve pratique durant laquelle ils seront mis en situation réelle pour exécuter une des séances suivantes : sensibilisation, information, collecte et transmission d'informations.

✓ **Modalités de l'évaluation**

L'évaluation est individuelle et dure 1 heure. Elle porte sur les étapes clés de tenue d'une séance :

- Préparation,
- Conduite,
- Réalisation du compte rendu.

Cette épreuve vérifie la capacité CG 1 et est en relation avec les modules MG 01, MP 01, MP 02, MP 03.

Grille d'évaluation : Expression orale et écrite dans des situations professionnelles

Objectif général : Appropriation des techniques de communication orale et écrite pour pouvoir agir en situations professionnelles et sociales

Capacité CG 1 : S'exprimer oralement dans diverses situations professionnelles

Caractéristiques de l'exécution	Performances à réaliser	Critères de réussite	Appréciation	
			O	N
Préparation	Choix du jour	Jour adapté au contexte local		
	Choix des outils de communication	Matériels utilisés adéquats		
		Supports appropriés		
	Choix des cibles	Cibles adaptés		
Invitations envoyées à temps				
Réalisation	Exécution de la séance	Durée respectée		
		Comportement approprié		
		Allocutions adaptées		
		Messages justes et clairs		
		Arguments pertinents		
Rapportage	Elaboration du compte rendu	Contenu fiable		
		Fiches remplies convenablement		
Seuil de réussite : 75%				
Règles de verdict				
Observations				

Épreuve 02 : Réalisation des premiers soins

✓ Objectifs et nature

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités des apprenants à différencier les animaux sains des animaux malades, à exécuter les différentes techniques de contention, à réaliser les premiers soins et à effectuer les suivis post traitement. Il s'agit d'une épreuve orale, pratique et/ou écrite.

✓ Modalités de l'évaluation

L'évaluation est individuelle et dure 1 heure. Elle porte sur :

- l'identification des symptômes cliniques des maladies
- l'application des techniques de contention sur une espèce donnée
- l'intervention d'urgence
- la réalisation des suivis post traitement

Cette épreuve vérifie la capacité CP 1 et est en relation avec les modules MG02, MP01, MP02, MP03.

Grille d'évaluation : Réalisation des premiers soins

Objectif général : Réaliser des soins d'urgence et les soins de premières intentions

Capacité CP 1 : Effectuer les premiers soins

Caractéristiques de l'exécution	Performances à réaliser	Critères de réussite	Appréciation	
			O	N
Préparation	Détection des symptômes cliniques	Etat sanitaire déterminé		
		Symptômes reconnus		
	Contention d'un animal	Animal immobilisé		
		Posture adéquate		
		Manipulateur sécurisé		
Réalisation	Intervention d'urgence	Animal sécurisé		
		Démarche thérapeutique respectée		
		Matériels appropriés		
Suivi	Suivi post traitement	Soins adéquats		
		Consignes de visite du VS respectées		
		Evolution de l'état sanitaire de l'animal constatée		
Seuil de réussite : 75%				
Règles de verdict : Animal immobilisé, Démarche thérapeutique respectée				
Observations				

Épreuve 03 : Réalisation de castration

✓ Objectifs et nature

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités des apprenants à effectuer une castration chez les animaux de rente et à suivre l'état sanitaire de l'animal après l'intervention.

Il s'agit d'une épreuve orale et pratique.

✓ Modalités de l'évaluation

L'évaluation est individuelle et dure 45 minutes dont 30 minutes de pratique et 15 minutes d'orale. Elle porte sur :

- la détection des conditions favorables à la castration
- la castration
- le suivi

Cette épreuve vérifie la capacité : CP 2 et est en relation avec les modules MG 02, MP02, MP03

Grille d'évaluation : Réalisation de castration

Objectif général : Amener l'apprenant à maîtriser les différentes techniques de castration

Capacité CP 2 : Réaliser la castration

Caractéristiques de l'exécution	Performances à réaliser	Critères de réussite	appréciation	
			O	N
Préparation	Regroupement des conditions favorables à la castration	Age approprié de l'animal		
		Etat sanitaire favorable constaté		
		Asepsie respectée		
		Posture adéquate de l'animal		
Réalisation	Castration fermée	Manipulation correcte de la pince de burdizzo		
		Cordons testiculaires écrasés		
		Atrophie testiculaire constatée		
	Castration ouverte	Manipulation correcte des matériels		
		Testicules/ovaires ablatés		
Seuil de réussite : 75%				
Règles de verdict : Testicules/ovaires ablatés, Manipulation correcte de la pince de burdizzo				
Observations				

Epreuve 04 : Réalisation de la vaccination

✓ Objectifs et nature

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités des apprenants à effectuer la vaccination chez les animaux.

Il s'agit d'une épreuve orale et pratique.

✓ Modalités de l'évaluation

L'évaluation est individuelle et dure 15 minutes dont 10 minutes de pratique et 5 minutes d'oral. Elle se portera sur :

- les sites d'injection
- les modes d'emploi et d'administration
- la posologie
- les techniques de conservation

Cette épreuve vérifie la capacité CP 3 et est en relation les modules MG02, MP01, MP02.

Grille d'évaluation : Réalisation de la vaccination

Objectif général : S'approprier des méthodes et techniques de prophylaxie pour prévenir les maladies

Capacité CP 3 : Pratiquer la vaccination

Caractéristiques de l'exécution	Performances à réaliser	Critères de réussite	Appréciation	
			O	N
Préparation	Détermination des techniques liées à la vaccination	Technique de conservation adéquate		
		Age approprié de l'animal		
		Etat physiologique approprié		
		Posologie correcte		
		Asepsie respectée		
		Animal immobilisé		
		Manipulateur sécurisé		
Réalisation	Vaccination	Posologie correcte		
		Manipulation correcte des matériels (seringues, aiguilles)		
		Site d'injection approprié		
		Vaccin bien administré		
Seuil de réussite : 75%				
Règles de verdict : technique de conservation adéquate, vaccin bien administré				
Observations				

II.4. Délivrance d'une attestation de fin de formation (Fanamarinana fahavitam-piofanana)

Une attestation de fin de formation sera délivrée au candidat ayant acquis les quatre capacités prescrites par ce référentiel, dont une capacité générale et trois capacités professionnelles. La dite attestation devrait être signée par direction régionale en charge de l'élevage et par VS.

REFERENTIEL DE FORMATION (RF)

III. REFERENTIEL DE FORMATION

III.1. Définition du référentiel de formation

Le référentiel de formation est la troisième partie constitutive du référentiel de titre de l'APPSA, il :

- Représente la traduction des capacités à affirmer, prescrites dans le référentiel de certification en objectifs de formation
- Constitue un document contractuel à mettre à la disposition du personnel des équipes de direction et des formateurs pour l'organisation et la mise en œuvre de la formation
- Partage les informations à l'ensemble des partenaires éducatifs les attendus de la formation en vue des objectifs,
- Indique l'ensemble des différentes étapes de la formation (cours théoriques, travaux dirigés, travaux pratiques, conférences-débats)
- Présente le tableau de répartition des horaires et disciplines par modules.

III.2. Présentation générale et architecture générale de la formation

La mise en œuvre de la formation doit respecter l'application **de l'Approche par les compétences (APC)** qui demande des heures de pratique très conséquentes. Pour ce faire, le Vétérinaire Sanitaire doit procéder à un contrat de partenariat avec des exploitations ou entreprises Agricoles répondant aux conditions réelles de production. Les apprenants sont incités à faire des recherches personnelles afin d'enrichir leurs connaissances théoriques.

La formation se déroule pour une durée équivalente à **17 jours** incluant les évaluations formatives, les remédiations. Elle est définie par **02 modules généraux et 03 modules professionnels**.

III.3. Tableau des modules de formation

La formation est organisée en 2 modules généraux (MG) et 03 modules professionnels (MP).

III.3.1- Les modules généraux

Le tableau suivant présente les modules généraux et leurs répartitions en volume des Cours Théoriques (CT), Travaux Pratiques (TP) et Travaux Dirigés (TD).

Modules Généraux (MG)		CT	TP	Total
MG 01	Communication	08	08	16
MG 02	Connaissances de base appliquées en santé animale	30	30	60
TOTAL MG		38	38	76

III.3.2- Les modules professionnels

Le tableau suivant présente les modules professionnels avec leur répartition en volume des CT, TD, TP.

Modules Professionnels (MP)		CT	TP	Total
MP 01	Prophylaxie	16	24	40
MP 02	Premiers soins	08	12	20
MP 03	Castration	02	08	10
TOTAL MP		26	44	70

III.4. Relations entre modules et capacités attendues

Code	Modules	Capacités attendues
MG : Modules Généraux		
MG 01	Communication	CG 11, CG 12
MG 02	Connaissances de base appliquées en santé animale	CP 1, CP 2
MP		
MP 01	Prophylaxie	CP11, CP 31, CP 32, CP 33, CP 34
MP 02	Premiers soins	CP11, CP13, CP14
MP 03	Castration	CP 21, CP 22, CP 11

III.5. Présentation des fiches de formations

MG 01 : COMMUNICATION	
Horaires attribués	Disciplines
Durée : 16 heures <ul style="list-style-type: none"> • CT : 08 heures • TP : 08 heures 	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de communication : interpersonnelle, de masse, de groupe, écoute active, animation - Techniques de rédaction - Conduite de réunion
Objectif général du module : S'approprier des techniques de communication orale et écrite pour agir en situation professionnelle et sociale.	
Objectifs spécifiques du module : <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les techniques d'expression orale et écrite - Apporter des arguments dans une séance de sensibilisation et/ou d'information 	
Présentation du module : Ce module permet à l'apprenant de partager des informations au public cible et de mener des séances de sensibilisation. Il vise également à établir et entretenir des relations constructives avec les différents acteurs de la zone d'intervention entre autres les PPV, les éleveurs, les VS, le Chef Fokontany.	

Conditions d'atteinte des objectifs :

Pour la réussite de ce module, une mise en situation pratique de communication dans différentes circonstances (oral et écrit) en utilisant les outils adaptés est recommandée.

Précisions relatives aux objectifs de la formation**Objectif 1 : Appliquer les techniques d'expression orale et écrite**

- 1.1- S'exprimer dans différentes situations professionnelles
- 1.2- Elaborer des comptes rendus destinés aux VS
- 1.3- Remplir les différentes fiches

Objectif 2 : Apporter des arguments dans une séance de sensibilisation et/ou d'information

- 2.1- Transmettre des messages
- 2.2- Formuler les arguments
- 2.3- Choisir des outils de communication adaptés à la situation

Capacités évaluées : CG 11, CG 12

Modalité(s) de l'évaluation : CCF

Il est en relation avec les modules : MG02, MP01, MP 02, MP 03

MG 02 : CONNAISSANCES DE BASE APPLIQUEES EN SANTE ANIMALE	
Horaires attribués	Disciplines
Durée : 60 heures <ul style="list-style-type: none"> • CT : 30 h • TP : 30 h 	<ul style="list-style-type: none"> - Physiologie - Anatomie - Pathologie - Epidémiologie - One health - Zootechnie générale
Objectif général du module : Appliquer les connaissances de base pour agir efficacement en situations professionnelles.	
Objectifs spécifiques du module : <ul style="list-style-type: none"> - Constater la situation zoonositaire et épidémiologique - Mobiliser les connaissances sur l'approche One health - Mobiliser les connaissances en Zootechnie générale 	
Présentation du module : Ce module permet à l'apprenant de définir la situation zoonositaire, de déterminer les signes cliniques des maladies courantes, et de disposer de notion de zootechnie générale et de l'approche one he	
Conditions d'atteinte des objectifs : L'illustration du cours avec des supports (photos, vidéos, ...) et la réalisation des travaux pratiques en situation professionnelle renforceront la compréhension.	
Précisions relatives aux objectifs de la formation	
Objectif 1 : Constater la situation zoonositaire et épidémiologique <ul style="list-style-type: none"> 1.1- Connaitre l'état physiologique des animaux 1.2-Déterminer les signes cliniques indiquant un animal malade 1-3-Collecter les données sur le cas 	
Objectif 2 : Mobiliser les connaissances sur l'approche One health <ul style="list-style-type: none"> 2.1- Sensibiliser sur la lutte contre les zoonoses 2.2- Assurer la surveillance des zoonoses 	
Objectif 3 : Mobiliser les connaissances en zootechnie générale <ul style="list-style-type: none"> 3.1- Acquérir les connaissances sur les techniques de conduite d'élevage nécessaires aux activités de l'APPSA 3.2- Accompagner les éleveurs sur la conduite d'élevage 	
Capacités évaluées : CP 1, CP 2	
Modalité(s) de l'évaluation : CCF Il est en relation avec les modules MP 02, MP 03	
MP 01: PROPHYLAXIE	

Horaires attribués	Disciplines
Durée : 40 heures <ul style="list-style-type: none"> • CT : 16 h • TP : 24 h 	Déparasitage Vaccination Biosécurité
Objectif général du module : S'approprier des méthodes et techniques de prophylaxie pour prévenir les maladies.	
Objectifs spécifiques du module : <ul style="list-style-type: none"> - S'approprier des différentes techniques de déparasitage Réaliser la vaccination <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les mesures de biosécurité 	
Présentation du module : Ce module porte sur les différentes techniques de prophylaxie en situation professionnelle Conditions d'atteinte des objectifs : La réalisation de pratique dans des situations professionnelles contribuera à l'atteinte des objectifs du module	
Précisions relatives aux objectifs de la formation Objectif 1 : S'approprier des différentes techniques de déparasitage 1.1- Connaître les différents types de parasites courants par espèce 1.2- Déterminer les signes évocateurs de parasitisme 1.3 –Connaître les différents types d'antiparasitaire et le protocole de déparasitage Objectif 2 : Réaliser la vaccination 2.1- Identifier les vaccins correspondants aux maladies courantes 2.2- Appliquer les techniques de conservation 2.3- Déterminer les conditions favorables à la vaccination 2.4- Administrer le vaccin Objectif 3 : S'approprier des mesures de biosécurité 3.1- Acquérir des connaissances sur les mesures de biosécurité 3.2- Accompagner les éleveurs aux respects de mesures de biosécurité	
Capacités évaluées : CP 3	
Modalité(s) de l'évaluation : CCF Il est en relation avec les modules : MG 01, MG 02	

MP 02 : PREMIERS SOINS	
Horaires attribués	Disciplines
Durée : 20 heures <ul style="list-style-type: none"> • CT : 8 h • TP : 12 h 	Hygiène et asepsie Soins d'urgence Soins de premières intentions Suivi post traitement
Objectif général du module : S'approprier des bases factuelles pour assurer les premiers soins et suivre l'évolution de l'état sanitaire de l'animal.	
Objectifs spécifiques du module : <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les techniques d'hygiène et asepsie - Déterminer les conduites à tenir devant les urgences et les soins de premières intentions 	
Présentation du module : Ce module se focalise sur la réalisation des premiers soins et des suivis post traitement	
Conditions d'atteinte des objectifs : La réalisation de pratique dans des situations professionnelles contribuera à l'atteinte des objectifs du module	
Précisions relatives aux objectifs de la formation	
Objectif 1 : Connaître les techniques d'hygiène et asepsie <ul style="list-style-type: none"> 1.1- Assurer l'hygiène des matériels 1.2- Respecter les conditions d'hygiènes appropriées aux soins 	
Objectif 2 : Déterminer les conduites à tenir devant les urgences et les soins de premières intentions <ul style="list-style-type: none"> 2.1- Déterminer les différents types d'urgence et les soins de premières intentions 2.2- Appliquer les techniques appropriées aux différents types d'urgence et les soins de premières intentions 2.3- Surveiller l'évolution de l'état sanitaire de l'animal 	
Capacités évaluées : CP1	
Modalité(s) de l'évaluation : les acquis de ce module seront évalués de manière intégrée dans les capacités : CP 1, Il est en relation avec les modules : MG 02, MP 02, MP 03	

MP03 : CASTRATION

MP03 : CASTRATION	
Horaires attribués	Disciplines
Durée : 10 heures <ul style="list-style-type: none">• CT : 02 h• TP : 08 H	<ul style="list-style-type: none">- Techniques de contention- Technique de castration
Objectif général du module : Amener l'apprenant à maîtriser les différentes techniques de castration.	
Objectifs spécifiques du module : <ul style="list-style-type: none">- Diriger la contention suivant les différentes étapes	

- Castrer l'animal avec la pince de burdizzo et/ou les petits matériels chirurgicaux

Présentation du module :

Ce module consiste à fournir aux apprenants les connaissances, les savoir-faire et comportement professionnels nécessaires à la réalisation d'une castration fermée.

Conditions d'atteinte des objectifs :

La réalisation de travaux pratiques en situation réelle ou l'utilisation de maquette de testicule assure une meilleure compréhension.

Précisions relatives aux objectifs de la formation

Objectif 1 : Diriger la contention suivant les différentes étapes

- 1.1- S'approprier des techniques de contention
- 1.2- Appliquer la technique de contention selon l'espèce

Objectif 2 : Castrer l'animal avec la pince de burdizzo et/ou les petits matériels chirurgicaux

- 2.1- Connaître les conditions favorables à la réalisation de la castration
- 2.2- Appliquer la technique de castration

Capacités évaluées : CP 21, CP 22, CP 11

Modalité(s) de l'évaluation : CCF

Il est en relation avec les modules MG02, MP02

MODULE MG 01 : Communication

OBJECTIF GENERAL DU MODULE :

S'approprier les techniques de communication orale et écrite afin de pouvoir agir en situation professionnelle et sociale.

SOUS-OBJECTIFS	DISCIPLINES	THEMES ET CONTENUS	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	OUTILS PEDAGOGIQUES
1. Maîtriser les techniques d'expression orale et écrite	Techniques de communication Techniques de rédaction	Définition de la communication Différents types de communication (de masse, interpersonnelle, de groupe) Ecoute active Technique d'animation Rédaction de compte rendu Remplissage des fiches Technique de collecte des informations Techniques d'expression orale	Cours théoriques Exercices d'écoute Exercices de rédaction et remplissage de fiche Exercices de dialogue (jeux de rôle) Le VS peut recourir à un formateur spécialisé	
2. Apporter des arguments dans une séance de sensibilisation et/ou d'information	Conduite de réunion	Les différentes étapes d'une séance de sensibilisation/information : Avant : <ul style="list-style-type: none"> • Préparation logistique (choix du lieu, matériels, ...) • Technique d'identification et mobilisation des cibles • Technique d'identification de moment propice Pendant : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de thèmes (technique de communication) • Attitude à adopter pendant une réunion • Technique d'argumentation • Gestion de temps • Gestion de conflit • Formulation de messages à passer • Utilisation des outils de communication 	Cours théoriques TP (ex : exercice illustrant comment l'information est déformée quand elle passe d'un individu à l'autre, proposer une situation de conflit par groupe pour qu'il puisse proposer des solutions...) jeux de rôle Le VS peut recourir à un formateur spécialisé	<ul style="list-style-type: none"> - Tableau - Papier tableau - Masking tape - Marker - Vidéo projecteur - Ordinateur - Mégaphone - Manuel de formation des APPSA (AVSF, FERT, DGE)

MODULE MG 02 : CONNAISSANCES DE BASE APPLIQUEES EN SANTE ANIMALE

OBJECTIF GENERAL DU MODULE : Appliquer les connaissances de base pour agir efficacement en situations professionnelles

SOUS-OBJECTIFS	DISCIPLINES	THEMES ET CONTENUS	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	OUTILS PEDAGOGIQUES
Constater la situation zoonitaire et épidémiologique	Physiologie	Physiologie générale : poids, couleur des muqueuses, pelage, état embonpoint, démarche, posture, température, état de museau, état des orifices	Cours Théoriques : Exposé, illustration par des photos ou vidéo, tableau récapitulatif Travaux pratiques : Visite de fermes	<ul style="list-style-type: none"> - Tableau - Papier tableau - Masking tape - Marker - Vidéo projecteur - Ordinateur - Maquette de testicule - Manuel de formation des APPSA (AVSF) - Procédure Opérationnelle Standardisée (POS)
	Anatomie	Notion de la Physionomie, Situation anatomique Position anatomique Anatomie de l'appareil génital mâle et femelle	Cours Théoriques : Exposé, illustration par des photos ou vidéo, tableau récapitulatif Travaux pratiques : Visite de fermes, palpation de testicule	
	Pathologie	Les différentes maladies courantes : définition, causes, signes caractéristiques, mode de transmission, impact économique,...	Cours Théoriques : Exposé, illustration par des photos ou vidéo, tableau récapitulatif Travaux pratiques : Visite de fermes,	
	Epidémiologie	Dénombrement de cas, Collecte d'informations sanitaire Technique de déclaration d'alerte précoce, Notion de cantonnement, mise en quarantaine (biosécurité) Notion d'isolement des animaux malades (biosécurité) Vide sanitaire	Cours Théoriques : Exposé, Travaux pratiques : Visite de fermes, dénombrement de cas	
Mobiliser les connaissances en Zootechnie générale	Zootechnie générale	Notion sur la conduite d'élevage par espèce (habitat, alimentation, densité,...)	Cours Théoriques : Exposé Visite de ferme Vidéo, Photos	
Mobiliser les connaissances sur l'approche one health	One health	Notion sur l'approche one health : définition, contexte, objectif Lutte contre les zoonoses : définition,	Cours Théoriques : Exposé, illustration par des photos, vidéos, tableau récapitulatif	

		type, impact sur la santé humaine Surveillance des zoonoses : définition, modalité, type ...		
--	--	--	--	--

MODULE MP 01: PROPHYLAXIE				
OBJECTIF GENERAL DU MODULE : S'approprier des méthodes et techniques de prophylaxie pour prévenir les maladies.				
SOUS-OBJECTIFS	DISCIPLINES	THEMES ET CONTENUS	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	OUTILS PEDAGOGIQUES
S'approprier des différentes techniques de déparasitage	Déparasitage	Différents types de parasites courants par espèce Signes évocateurs de parasitisme Conduites à tenir Différents types d'antiparasitaires Modes d'administration Protocole de déparasitage Effets bénéfiques des antiparasitaires Effets secondaires du surdosage des antiparasitaires	Cours théoriques Pratique auprès d'un élevage Visite de fermes	<ul style="list-style-type: none"> - Tableau - Papier tableau - Masking tape - Marker - Posters - Matériels médicaux - Produit de déparasitage Fermes - Animaux de pratique - Vidéo - Textes législatifs
Réaliser la vaccination	Vaccination	Définition simplifiée d'un vaccin Notion de vaccination Différents types de vaccins disponibles par espèce Entretien des matériels médicaux Protocole de vaccination Technique de conservation des vaccins Avantages et intérêts de la vaccination Administration des vaccins	Cours théoriques Pratique pour l'entretien des matériels médicaux Pratique d'administration et de conservation des vaccins	
S'approprier des mesures de biosécurité	Biosécurité	Définition simplifiée Types de biosécurité Les mesures de biosécurité	Cours théoriques Pratique auprès d'un élevage Visite de fermes	

MODULE MP 02 : PREMIERS SOINS

OBJECTIF GENERAL DU MODULE :

S'approprier des bases factuelles pour assurer les premiers soins et suivre l'évolution de l'état sanitaire de l'animal.

SOUS-OBJECTIFS	DISCIPLINES	THEMES ET CONTENUS	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	OUTILS PEDAGOGIQUES
Connaître les techniques d'hygiène et aseptie	Hygiène et aseptie	Stérilisation des matériels Techniques de désinfection Hygiène du personnel et des locaux Aseptie	Cours théoriques Pratique auprès de l'élevage	<ul style="list-style-type: none"> - Tableau - Papier tableau - Masking tep - Marker - Poster - Animal - Matériels médicaux - Désinfectant - Boîte à pharmacie - Manuel de formation des APPSA (AVSF)
Déterminer les conduites à tenir devant les urgences et les soins de premières intentions	Soins d'urgence	Définition cas d'urgence Différents cas d'urgence : blessure, fracture, intoxication, ... Conduites à tenir selon le cas Conduite à tenir sur les manipulations des produits vétérinaires vis-à-vis des risques Limites d'intervention	Cours théoriques Pratique si le cas se présente Photos, vidéo	
	Soins de premières intentions	Définition des soins de premières intentions Différence entre soins d'urgence et soins de premières intentions Soins de premières intentions pour les maladies courantes Conduites à tenir Conduite à tenir sur les manipulations des produits vétérinaires vis-à-vis des risques Limites d'intervention	Cours théoriques Pratique si le cas se présente Photos, vidéo	
	Suivi post traitement	Phase de guérison de l'animal Evolution du traitement Protocole de suivi Limites d'intervention	Cours théoriques Pratique si le cas se présente	

MODULE MP 03 : CASTRATION

OBJECTIF GENERAL DU MODULE :

Amener l'apprenant à maîtriser la castration.

SOUS-OBJECTIFS	DISCIPLINES	THEMES ET CONTENUS	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	OUTILS PEDAGOGIQUES
1- Diriger la contention suivant les différentes étapes	Techniques de contention	Technique de contention physique	Cours Théoriques : Exposé Travaux pratiques sur un animal vivant : contention d'un animal	<ul style="list-style-type: none"> - Tableau - Papier tableau - Masking tape - Marker - Vidéo projecteur - Ordinateur - Matériels de contention, - Manuel de formation des APPSA (AVSF) - Animaux de pratique
2- Castrer l'animal avec la pince de burdizzo / petits matériels chirurgicaux	Technique de castration	Intérêts de la castration Technique de la castration	Cours Théoriques : Exposé suivi d'illustration par des photos ou de vidéo. Travaux Pratiques : Manipulation d'une pince de burdizzo, des petits matériels chirurgicaux, réalisation de la castration	<ul style="list-style-type: none"> - Tableau Flipchart - Papier flipshart - Masking tape - Marker - Pince de burdizzo, matériels chirurgicaux - Maquette de testicule - Manuel de formation des APPSA (AVSF) - Animaux de pratique

Logigramme des modules

